



La décision de l'assemblée extraordinaire des membres de novembre 2013 a été mise en œuvre. Les épreuves de Promotion ont été ouvertes à tous les chevaux de la même classe d'âge. De plus, les finales à Avenches ont également été ouvertes aux chevaux avec un certificat d'origine de la Fédération Cheval Suisse sur la base d'un accord provisoire.

Les épreuves Promotion Jeunes Chevaux ont été intégrées dans le règlement de saut de la FSSE et se dérouleront désormais sous le nom « Épreuves Promotion Jeunes Chevaux ».

Statistique des Épreuves Promotion Jeunes Chevaux (saut et dressage) 2014

	saut	dressage
Nombre de places qualificatives	34	12
Total chevaux ; race CH	504	114
Départs 4 ans (chevaux); race CH	1'576 (194)	173 (69)
Départs 5 ans (chevaux); race CH	1'684 (207)	234 (45)
Départs 6 ans (chevaux); race CH	577 (103)	-

En 2014 les Épreuves Jeunes Chevaux de 5 et 6 ans avec chronomètre ont donné lieu à des discussions, car selon le mode de qualification, de telles épreuves n'étaient pas qualificatives pour le Championnat suisse à Avenches. Pour 2015 le mode de qualification sera adapté, et bien que nous recommandons aux organisateurs d'organiser des Épreuves Jeunes Chevaux sans chronomètre, dans les épreuves avec chronomètre, les parcours sans pénalité (y compris dans la deuxième phase si parcours en 2 phases), même ceux qui n'ont pas conduit à un classement, compteront comme parcours de qualification. Par contre un classement avec pénalité ne compte pas comme parcours de qualification.

En 2014, les Championnats du monde pour les jeunes chevaux à Lanaken ont été programmés aux mêmes dates que les Championnats Suisses à Avenches. De ce fait, les épreuves de sélection qui se déroulent traditionnellement à Müntschemier début août ont perdu de leur intérêt, et ont été remplacées par un parcours de sélection pour les chevaux intéressés à un départ à Lanaken. Suite à cette sélection, Cyrus du Roset CH par Chief V – Dollar de la Pierre, propriétaire et naisseur famille Rizzoli, Genthod a représenté l'élevage CH dans les 5 ans.

Malheureusement en 2015, Lanaken se déroule à nouveau en même temps que les Finales à Avenches. Toutes les possibilités pour déplacer les dates des finales ont été examinées mais aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée. La qualification pour Lanaken se déroulera à nouveau dans le cadre d'un parcours de sélection en août à Müntschemier.

Le Swiss Breed Classic, organisé dans les installations du CEN par le syndicat Bern-Mittelland, a eu lieu le samedi 22 novembre 2014. Trois chevaux ont remporté le saut en liberté ex-aequo : Biche de Chignan par Ouessant de Perhet - Wagenaar, propriétaire et naisseur Grosjean Claude, Vernier ; Reglisse d'Albin par Landjuweel St. Hubert - Chiron ex. Ciceron, propriétaire Jennifer Musard, Romont et naisseur Roger Corday, Forel (Lavaux) ; Shanty M par Sir Shutterfly - Polydor, propriétaire Rebekka Salzmann, Arni et naisseur Caroline Messer, Etzelkofen. Dans les allures de base c'est Baylador KWG par Bretton Woods – Dressage Royal, propriété de Renate Balmer, Steffisburg, naisseur Heidi et Walter Kunz, Grosswangen qui s'est imposé.

La FECH était de nouveau présente lors du CSI de Genève. Les 4 meilleurs 7 ans des finales à Avenches ont été montés par des cavaliers internationaux dans le cadre d'une épreuve tournante. Cette dernière a été remportée par Cayman Athletic CH par C-Indoctro I - Carolus, naisseur Martin Bannwart, Gunzwil, propriétaire Pascal Bucher, Retschwil. Dans la finale du saut en liberté, réunissant les 10 meilleurs du Swiss Breed Classic, c'est Othello vom Eigen par Ouessant de Perhet - Carabas, propriétaire et naisseur Josef Wiggl, Seewen, qui l'a emporté.

En conclusion, l'année 2014 a été une année intéressante qui nous a permis une fois de plus de constater la qualité de nos chevaux CH dans le sport.

Il me reste à féliciter tous les naisseurs et propriétaires pour tous les succès qu'ils ont remportés en 2014 avec leurs chevaux CH.

Philippe Horisberger

Comité FECH – département sport